



## COMMISSION TECHNIQUE

### DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment  
d'Infanterie BP 369 - 89006  
AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [sforey@yonne.fff.fr](mailto:sforey@yonne.fff.fr)

PV31 Tech 4

## Réunion du Vendredi 25 Août 2023

**Présidence** : Monsieur GUIDOU Alexandre

**Présents** : Messieurs TALLANDIER Thomas, OUMEDJKANE Anthony, BILLOTTE Bruno, PERLIN Guillaume et THOMAS Etienne

Début de la réunion : 10h00

### 1. Création des groupes D1 - U13-U15-U18

La commission prend note des candidatures pour les championnats D1 – Phase Automne.

La commission rappelle également les RG du District sur la composition des groupes de D1 (Phase Automne U18 et U15 et Brassage Automne U13).

Un tableau récapitulatif des points en fonction des candidatures est présenté (**Annexe 1 – récapitulatif points candidatures**).

A l'issue de la présentation, la commission acte les groupes suivants :

#### U13D1 :

12 équipes / 12 candidatures

3 groupes de 4 équipes, 3 journées en phase ALLER uniquement.

Dates : Samedis 09/09/23, 16/09/2023 et 23/09/2023.

Groupe A	Groupe B	Groupe C
FC SENS 1	AJ AUXERRE 1	AVALLON FCO 1
JEUNESSE SENONAISE 1	AUXERRE ASC 1	STADE AUXERROIS 1
PARON FC 1	APPOIGNY 1	AJ AUXERRE 2
US JOIGNY 1	ENT. FLORENTINOISE 1	UF TONNERROIS 1



### U15 D1

8 équipes / 9 candidatures  
1 groupe de 8 équipes,  
7 journées en phase ALLER  
Dates : Samedis 09/09/23, 16/09/23,  
23/09/23, 30/09/23, 14/10/23,  
11/11/23 et 18/11/23

U15
AVALLON FCO 1
ENT. FLORENTINOISE FC 1
F.C. SENS 1
LA J. SENONAISE 1
PARON F. C. 1
STADE AUXERROIS 1
U.S. JOIGNY 1
A.J. AUXERRE 1

### U18 D1

8 équipes / 11 candidatures  
1 groupe de 8 équipes,  
7 journées en phase ALLER  
Dates : Samedis 09/09/23, 23/09/23,  
30/09/23, 14/10/23, 11/11/23, 18/11/23  
et 25/11/2023

U18
AUXERRE A.S.C.
AVALLON FCO
E.S. APPOIGNY
ENT. FLORENTINOISE FC
F.C. SENS
STADE AUXERROIS
U.S. JOIGNY
PARON F. C.

## 2. Organisation des phases de brassage

### Catégorie U13 :

- Organisation de 3 journées de brassage.
- Formule rencontre : 1 défi jonglage + 1 rencontre de 2x30'.
- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectue une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximum).
- Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :
  - 1,5 points : Entre 1000 et 1200 contacts
  - 1 point : Entre 800 et 999 contacts
  - 0,5 point : Entre 600 et 799 contacts
  - 0 point : Inférieur à 600 contacts
- Feuille de défi non rendu : -1 pt pour les 2 équipes
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 point ; Forfait : -1 point.
- Pas de report par les clubs – calendrier restreint – obligation de terminer cette phase de brassage **avant le 23/09/2023**.
- Horaire du plateau : RDV des équipes 9H15 – Début du Défi jonglage : 10H00 – Début des rencontres : 10H30.



#### Catégorie U15 :

- Matches de 2x40'.
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 points ; Forfait : -1 point.
- La fin de cette phase devra se terminer au plus tard le **Mercredi 06/12/2023**.
- Horaire de la rencontre : Coup d'envoi à 14H00.
- Arbitrage à la touche effectué par les remplaçants.
- Critère de départage : RG du District en cas d'égalité puis Fair-Play (si arbitre sur l'ensemble des rencontres), puis Encadrement de l'équipe (diplôme), puis Structuration (Label).

#### Catégorie U18 :

- Matches de 2x45'.
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 points ; Forfait : -1 point.
- La fin de cette phase devra se terminer au plus tard le **Mercredi 06/12/2023**.
- Horaire de la rencontre : Coup d'envoi à 16H00.
- Arbitrage à la touche effectué par les remplaçants.
- Critère de départage : RG du district en cas d'égalité puis Fair-Play (si arbitre sur l'ensemble des rencontres), puis Encadrement de l'équipe (diplôme), puis Structuration (Label)

### **3. Prochaine réunion : Mardi 12 Septembre 2023 à 10H00**

Ordre du jour :

- Organisation Match/Plateaux Amicaux U13 D2-D3
- Groupes D2 et D3
- Coupe U18, U15 et Festival U13

***« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »***

Fin de la réunion 11H30

Alex GUIDOU